



52, rue des Chênes
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Tel : 09 82 26 65 97
Courriel : vhsr@bbox.fr
Site : <http://www.vhsr.fr>

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du

Mercredi 27 MARS 2019

Pour diffusion :

*Aux adhérents de l'Association
A la sous-préfecture de Rambouillet
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse*

Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2018 ayant pris fin au 31.12.2018

Les 94 familles ayant adhéré à l'association durant cet exercice avaient toutes été convoquées à se prononcer sur le bilan de l'année écoulée. Les convocations avaient été envoyées à leurs adresses personnelles avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Messieurs Binick, Caous, Vernisse représentaient la municipalité.

Monsieur le Maire retenu par une réunion nous a rejoints ultérieurement.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 30 à 23 h

A 20h 45, 32 personnes adhérentes étaient présentes et 6 procurations avaient été enregistrées, soit au total 38 adhérents votants.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

Ordre du jour :

1. Rapport moral :
Sortie culturelle, Printemps des Artistes, Brocante, comédie musicale, quartier Beauplan, aérodrome de Toussus Le Noble, projets Centre-ville de Saint Rémy, aménagements de la gare, Bilan financier
2. Vote du quitus
3. Perspectives 2019
4. Questions diverses :
5. Renouvellement du Conseil d'Administration

1 - Rapport moral :

Présentation en rétro projection par Martine MICHEL du bilan des différentes activités de l'association selon le rapport moral ci-joint.

Le rapport moral se trouve sur le site de l'association www.vhsr.fr/

Présentation du Printemps des Artistes par Florence BOUTES dont la prochaine édition est le **Dimanche 14 avril 2019**. Cette 10^e édition verra la fin de sa participation compte tenu de son souhait de se diriger vers d'autres activités tout en restant présente dans l'association.

Présentation de la Brocante par Alain MICHEL dont la prochaine édition est le **Dimanche 13 octobre 2019, 2^e dimanche du mois d'octobre, avancé compte tenu des vacances scolaires.**

Au fur et à mesure de la vidéo-projection, des commentaires ont été ajoutés et des questions posées :

Sécurité : La gendarmerie a fait des statistiques sur l'année 2018 : – 24 % de cambriolages sur Saint Rémy. Très peu de délinquance locale, mais dégradations ou vol faits par des jeunes délinquants souvent mineurs, qui récidivent. Les caméras installées sur des points stratégiques de la commune sont très utiles (4 sur Beauplan) La Communauté de Communes (CCHVC) est également intéressée pour équiper à terme les communes qui en font partie.

Une démarche "Participation Citoyenne" est instaurée par la Gendarmerie. Elle consiste à sensibiliser les habitants de la commune ou du quartier et à les associer à la protection de leur environnement, solidarité entre voisins, les personnes fragiles etc... 1 personne de l'assemblée demande une signalétique à l'entrée des quartiers.

Conseils de quartier : Des plans de circulation dans les quartiers pourraient être instaurés en 2020. D'ores et déjà l'inventaire du mauvais été des rues et trottoirs peut être fait.

Travaux sur les bâtiments collectifs de la clairière : Une habitante fait remarquer le manque de chauffage dans le gymnase et précise qu'il est inadmissible de laisser des enfants faire de la gymnastique dans ces conditions. Elle compare le gymnase du centre-ville à celui de Beauplan.

Taille des haies et Sentes : Un rappel va être déposé dans les boîtes aux lettres des résidents dont les haies débordent sur les trottoirs (déjà fait sur le quartier du Rhodon)

Aménagement Route de Versailles : Le département est d'accord pour certains aménagements passage piétons protégé au niveau de G.T.T., mais aux frais de la municipalité. L'entreprise G.T.T. s'agrandit et atteint maintenant 500 employés. La direction demande un aménagement et une nouvelle sortie sur le Route de Versailles. Une étude va être faite. Mme Michel rappelle le problème des usagers qui descendent du bus à ce niveau, et des véhicules qui doublent malgré la ligne blanche.

Transports : Un habitant demande pourquoi la ligne 437 qui desservait Gomberville a été supprimée. Mme Michel va se renseigner auprès de la SAVAC. Monsieur le Maire répond que c'est toujours pour des raisons de rentabilité que les lignes sont supprimées par Ile de France Mobilité. Une démarche de partenariat et de subvention par la commune va être faite avec la navette ORPEA qui s'arrêterait à des points stratégiques tous les jours de la semaine

Un membre du bureau de VHSR fait remarquer que le quartier est isolé, et que Magny les Hameaux fournit des bons gratuits pour les transports en heures creuses. Le maire répond que cela dépend d'IDF Mobilité et que les communes de l'Agglomération de St Quentin subventionnent.

Projet Coeur de Ville : A la remarque d'un projet très bétonné, il est répondu que celui-ci n'est pas figé et est en cours d'évolution. 95 % des habitants sont favorables au projet.

Travaux RER B : la RATP veut installer une paroi amortissante enterrée sur 100 m de long pour protéger les riverains des vibrations. Ce dispositif serait installé pour la 1re fois en France et l'on a pas l'assurance de son efficacité. La municipalité exige d'avoir des éléments techniques avant de donner l'autorisation de travaux.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

La présidente remercie l'assemblée de son attention, et présente les prochaines manifestations organisées par l'association :

- LE PRINTEMPS DES ARTISTES **LE 14 AVRIL**
- LA SORTIE A LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE et L'EXPOSITION DE TOUTANKHAMON **LE 12 MAI**.

2 - Rapport Financier

Le bilan financier est présenté par Sylvie ROUX

3 - Vote du quitus

Suite à ces deux présentations, la Présidente demande à l'assemblée de donner quitus pour ces rapports.

Rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport financier : vote à l'unanimité

5 - Renouvellement du Conseil d'Administration

La Présidente annonce qu'il y a 2 postes à pourvoir à la suite du déménagement de 2 membres du C.A.

Elle demande également si quelqu'un veut se présenter au conseil d'administration et insiste sur le fait que l'association a besoin de renfort compte-tenu des dossiers importants qui sont traités.

La Présidente remercie l'assemblée et propose de continuer la conversation pendant le pot de l'amitié.

La séance est levée à 23 h.